



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zones concernées : agglomération de Toulouse, départements du Lot et du Tarn

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10.

Recommandations sanitaires et comportementales

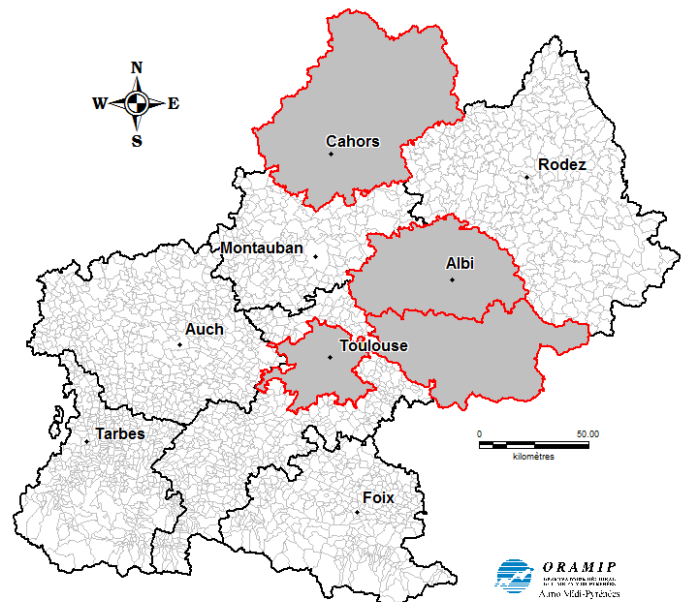
Communiqué du 15/12/2014 à 08h00

Sur l'agglomération toulousaine, tout comme sur les départements du Tarn et du Lot, l'ORAMIP mesure actuellement une concentration en particules en suspension (PM10) supérieure à 50 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) pour la journée du 15/12/2014.

Pour l'agglomération toulousaine, les concentrations moyennes mesurées s'élèvent, ce jour, à $54,1 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Pour le département du Lot, les concentrations moyennes mesurées s'élèvent, ce jour à $50,3 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Pour le département du Tarn, les concentrations moyennes mesurées s'élèvent, ce jour à $64,3 \mu\text{g}/\text{m}^3$.



Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2012, le préfet de la Haute Garonne met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 3 mai 2012, le préfet du Tarn met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.

MERCI DE RELAYER CE MESSAGE



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zones concernées : agglomération de Toulouse, départements du Lot et du Tarn

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC **pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10**

Communiqué du 15/12/2014 à 08h00

DESCRIPTION DU PHENOMENE

La cause principale de cette pollution est la présence de conditions météorologiques défavorables à la dispersion des polluants dans l'air qui ont favorisé l'accumulation des émissions locales issues du trafic routier, des dispositifs de chauffage, des industries ou des émissions naturelles.

ÉVOLUTION

Depuis le 14/12/2014, les concentrations en particules PM10 se maintiennent à des niveaux élevés sur l'agglomération toulousaine et les départements du Lot et du Tarn. Les conditions météorologiques ont limité la dispersion des particules en suspension favorisant ainsi leur accumulation dans l'atmosphère. La situation devrait évoluer favorablement au cours de la journée du 15/12/2014. Les concentrations en particules PM10 devraient diminuer lentement à partir du milieu de la matinée du 15/12/2014 avec l'arrivée de précipitations et d'un vent plus soutenu.

Cette procédure est valable pour la journée du 15/12/2014.

Renseignements ORAMIP : 05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Résultats actualisés disponibles sur www.oramip.org



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zones concernées : agglomération de Toulouse, départements du Lot et du Tarn

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10

Communiqué du 15/12/2014 à 08h00

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LA POLLUTION

- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun,
- s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs industriels de dépoussiérage,
- éviter d'allumer des feux d'agrément (bois),
- limiter les activités d'écobuage,
- rappel de l'interdiction des activités de brûlage de déchets verts.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les adultes et enfants avec des problèmes cardiaques ou pulmonaires devraient envisager de réduire les activités physiques et sportives intenses. Ils doivent respecter leur traitement médical en cours et consulter leur médecin en cas de difficulté respiratoire inhabituelle

Il est également recommandé de veiller à ne pas aggraver les effets de la pollution par d'autres facteurs irritants des voies respiratoires, tels que l'usage de solvants ou de peinture sans protection appropriée, et surtout par la fumée de tabac. L'aération des locaux doit être maintenue.

Renseignements ORAMIP :

Résultats actualisés et recommandations comportementales disponibles sur www.oramip.org

05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Informations sur la santé, AIR-SANTE : 05.61.77.94.44



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zones concernées : agglomération de Toulouse, départements du Lot et du Tarn

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10

Communiqué du 15/12/2014 à 08h00

Liste des communes de l'agglomération toulousaine concernées par cet évènement de pollution de l'air :

Aigrefeuille	Eaunes	Léguévin	Ramonville-Saint-Agne
Aucamville	Empeaux	Lespinasse	Rebigue
Aureville	Escalquens	Lévignac	Roques
Aussonne	Espanès	L'Union	Roquettes
Auzeville-Tolosane	Fenouillet	Mérenvielle	Rouffiac-Tolosan
Auzielle	Flourens	Mervilla	Sabonnères
Ayguesvives	Fonbeuzard	Mondonville	Saiguède
Balma	Fonsorbes	Mondouzil	Saint-Alban
Baziège	Fontenilles	Mons	Saint-Clar-de-Rivière
Beaupuy	Fourquevaux	Montberon	Sainte-Livrade
Beauzelle	Frouzins	Montbrun-Lauragais	Saint-Geniès-Bellevue
Belberaud	Gagnac-sur-Garonne	Montgiscard	Saint-Hilaire
Belbèze-de-Lauragais	Gauré	Montlaur	Saint-Jean
Blagnac	Goyrans	Montrabé	Saint-Jory
Bonrepos-Riquet	Gratentour	Muret	Saint-Loup-Cammas
Bonrepos-sur-Aussonnelle	Issus	Nouilles	Saint-Lys
Bragayrac	La Salvetat-Saint-Gilles	Odars	Saint-Marcel-Paulel
Brax	Labarthe-sur-Lèze	Pécharbou	Saint-Orens-de-Gameville
Bruguières	Labastide-Beauvoir	Pechbonnieu	Saint-Thomas
Castanet-Tolosan	Labastidette	Pechbusque	Saubens
Castelginest	Labège	Pibrac	Seilh
Castelmaurou	Lacroix-Falgarde	Pin-Balma	Seysses
Clermont-le-Fort	Lamasquère	Pinsaguel	Toulouse
Colomiers	Lapeyrouse-Fossat	Pins-Justaret	Tournefeuille
Cornebarrieu	Lasserre	Plaisance-du-Touch	Varennes
Corronsac	Launaguet	Pompertuzat	Vieille-Toulouse
Cugnaux	Lauzerville	Portet-sur-Garonne	Vigoulet-Auzil
Deyme	Lavalette	Pouze	Villate
Donneville	Lavernose-Lacasse	Pradère-les-Bourguets	Villeneuve-Tolosane
Drémil-Lafage	Le Fauga	Quint-Fonsegrives	

Toutes les communes des départements du Lot et du Tarn